

PROGRAMME DE FORMATION

L'accompagnement des personnes en fin de vie

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

4.00 jour(s)
28:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social et éducatif et des divers services ayant en charge des personnes en fin de vie.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

Repérer et prendre en compte les besoins et les désirs de la personne en fin de vie.

Utiliser des techniques et outils de communication adaptés pour communiquer avec le mourant.

Programme

Evolution et place de la mort dans la société :

- Points de vue psycho-sociaux et culturels.
- La culture : des constantes et des différences entre tabou, déni et expressions.
- Traditions, croyances, rituels.

Les soins palliatifs, les soins de confort et la douleur :

- La loi Claeys-Léonetti du 02 février 2016 : réflexions sur l'accompagnement de la mort dans la vie ou de la vie jusqu'à la mort.

L'approche psychique de l'accompagnement de la personne jusqu'au bout de sa vie :

- Relation avec les proches.
- Comprendre les mécanismes psychiques du deuil et de l'acceptation.

L'accompagnement des équipes soignantes et des bénévoles.

NB- Ce stage ne traite pas de l'accompagnement des enfants en fin de vie.

Méthodes et supports

" Apports théoriques. études de cas. Échanges. "

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.